

INFO-PARENTS

Le journal mensuel destiné aux parents de l'école Saint-Louis-de-Gonzague

Septembre 2022

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
			1	2
5 Congé férié Fête du travail	6	7	8	9 Fête de la rentrée (pm)
12	13	14	15 17h30 : Assemblée générale des parents 19h : Rencontre parents/enseignants	16 Journée pédagogique
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30 Déclaration de la clientèle

En vrac

Congé férié 6 septembre fête du Travail

Journée pédagogique – 16 septembre

Message de la rentrée

La rentrée scolaire constitue un grand moment de fébrilité pour nous tous. Tout le personnel avait hâte d'accueillir vos enfants. N'hésitez pas à communiquer avec les membres de l'équipe-école si vous avez des questions ou des commentaires à formuler.

Bonne rentrée!
France Verbeke
Directrice

Service de garde

Bonjour,

Étant donné la quantité de nouvelles inscriptions que nous recevons en début d'année, le mois de septembre est consacré à l'organisation et à la création des groupes. Nous tenons donc à vous remercier pour votre compréhension et votre capacité d'adaptation.

De plus, puisque les mesures sanitaires ont changé, vous avez maintenant accès au service de garde. Donc, lorsque vous venez chercher votre enfant, le CSSDM exige que vous signiez le registre de départ de votre enfant. Les enfants qui auront l'autorisation de départ seul devront eux aussi signer avant de partir.

CONSTRUCTION toujours en cours à L'ANNEXE :

Lors de jour de pluie ou mauvais temps à l'annexe, vous devrez vous présenter à la porte derrière l'école dans la cour où vous serez accueillis par une éducatrice et celle-ci demandera à votre enfant de descendre.

***DÉPART SEUL :**

Par mesure de sécurité, les messages dans les agendas pour les départs après l'école ne seront pas considérés pour les enfants du service de garde. Veuillez nous laisser un message sur notre boîte vocale le matin.

Nous avons aussi un formulaire d'AUTORISATION DE DÉPART SEUL que nous pouvons vous faire parvenir.

Journées pédagogiques :

Vous allez recevoir cette semaine le formulaire à remplir pour les journées pédagogiques, il est très important de le signer et de nous indiquer le nom de votre enfant. Nous vous demandons de nous le retourner avant le 9 septembre 2022.

Journées pédagogiques

Le 16 septembre 2022 : Jeux d'adresse et jeux gonflables

Nous vous ferons parvenir un lien form et vous avez jusqu'au 9 septembre 2022 pour inscrire votre enfant.

Date de modification pour la journée pédagogique du lundi 3 octobre

Du 19 septembre au 23 septembre

Journée à l'école- Thème : Tout ce qui roule : Apporte ton vélo, ta trottinette, ton casque et on roule!

Merci!

Bonne journée!

Marie-Claude Bérubé

Technicienne au service de garde

Paiement des frais scolaires

Le paiement des frais scolaires se fait au secrétariat du pavillon que fréquente votre enfant, par chèque à l'ordre de l'école Saint-Louis-de-Gonzague, comptant avec le montant exact. Vous pouvez également payer par internet via votre institution financière.

Assemblée générale annuelle des parents et rencontres parents/enseignants

Conformément à la Loi sur l'instruction publique, vous êtes invités à l'assemblée générale des parents qui se tiendra le jeudi 15 septembre à 17h30 au gymnase du pavillon terrasse Mercure. Il y aura élection de parents pour le conseil d'établissement et aussi pour l'organisme de

participation des parents (OPP). Il suffit d'être parent pour être éligible à ces postes. Un avis de convocation à cette rencontre vous parviendra sous peu.

Cette soirée sera également pour vous une occasion de rencontrer l'enseignant(e) de votre enfant et de prendre connaissance du fonctionnement de la classe. Nous vous informerons, des modalités de fonctionnement de cette rencontre.

Agenda-erratum page 22

Numéros de téléphone importants

- **Allô profs** (514) 527-3726

Urgence

- **Centre antipoison** 1-800-463-5060
- **Hôpital Ste-Justine** (514) 345-4931

CSSDM

- Info-Parents info@cssdm.gouv.qc.ca
- Traitement des plaintes et des différends protecteur.eleve@cssdm.qc.ca
 - 514 475-6768
- Site web du CSSDM : www.cssdm.gouv.qc.ca
- Site web de l'école : st-louis-de-gonzague.cssdm.gouv.qc.ca
- Le **comité central de parents** : (514) 596-6121

Départs hâtifs et absences des élèves

Si votre enfant doit quitter l'école durant les heures de classe, il est important d'en informer son enseignant(e) par le biais de l'agenda en prenant soin d'indiquer le nom de la personne qui viendra le chercher. Sachant cela, l'enseignant(e) pourra le faire descendre au secrétariat à l'heure convenue, vous évitant ainsi une attente inutile.

Chaque fois qu'un élève s'absente, vous devez communiquer avec le secrétariat de l'école pour indiquer le motif de l'absence de votre enfant. Par la suite, la secrétaire en informera le service de garde. Toutefois, si votre enfant est présent à l'école, mais qu'il s'absente du service de garde, vous devez alors communiquer directement via la ligne téléphonique du service de garde.

Cour d'école

Pour le primaire, la surveillance dans la cour d'école ne débute qu'à 8 h (PM) et à 12 h 57 (PM) pour les élèves qui arrivent directement de la maison et qui ne fréquentent pas le service de garde.

Pour le préscolaire, ce n'est qu'à partir de 8 h 45 et 13 h 05 que les élèves sont pris en charge par le personnel de l'école.

Les parents sont priés de demeurer à l'extérieur de la cour d'école, pour des questions de sécurité (puisque nous ne connaissons pas tous les parents) et de développement de l'autonomie des enfants.

De plus, les parents ne sont pas autorisés à circuler dans l'école et sur les étages. L'école est accessible par le secrétariat et les parents doivent s'y présenter en cas de problème.

Petit devoir aux parents

Vous avez reçu lors de la rentrée scolaire une liste de documents à remplir et à nous retourner. Nous vous demandons de nous rapporter ces documents d'ici le 2 septembre, car ils contiennent des informations importantes dont nous avons grandement besoin.

Pour un retour sécuritaire à l'école

On rappelle aux parents et aux enfants qui empruntent l'intersection Rachel/Chapleau qu'un système de feux clignotants a été mis en place pour faciliter la traverse piétonne.

Déclaration de la clientèle du 30 septembre

La présence de votre enfant est requise lors de cette journée. Merci de votre collaboration.

Pédiculose

Afin d'éviter les inconvénients liés à la pédiculose, l'infirmière de l'école Anastassia Fomina, recommande de prendre l'habitude d'examiner une fois par semaine les cheveux de votre enfant. Si votre enfant a des lentes ou des poux, vous devez procéder à un traitement que vous trouverez en pharmacie. Nous vous demandons d'aviser la secrétaire de l'école le plus tôt possible. Votre enfant peut fréquenter l'école.